



Papiers concernant héritage

Par **jpm1**, le **25/02/2016** à **16:34**

Bonjour , ma grand-mère aurait senble-t-il souscrit une assurance vie . mon père étant décédé c'est moi son fils qui ait été contacté (j'ai aussi 2 soeurs) . la personne m'a demandé des documents afin de s'assurer que ma grand-mère n'a eu que mon papa comme enfant . seulement presque 15 ans après j'ai beaucoup de mal à réunir les papiers demandés . on me demande notamment des papiers de notaire . c'est mon père qui s'occupait des affaires de ma grand-mère dans les dernières années de sa vie , je ne sais même pas si elle a jamais fait appel à un notaire . voici la liste des papiers je n'ai pour l'instant réussi à avoir que l'acte de décès

- 1 acte de décès de l'assurée produit par la mairie - obtenu
 - 1 acte de notoriété au jour du décès de l'assurée - non obtenu
- ou une dévolution successorale de l'assurée - non obtenu

à défaut de l'un de ces 2 documents , une copie intégrale du ou des livrets de famille de l'assurée (y compris la 1ere page blanche qui suit la page sur laquelle est inscrit le dernier enfant accompagnée d'un document daté et signé du bénéficiaire certifiant qu'à sa connaissance , l'assurée n'avait pas d'autres enfants que ceux mentionnés dans le ou les livrets adressés à XXX assurances - livret impossible à trouver (vraisemblablement. égaré dans un déménagement)

- une photocopie c. identité et un RIB

donc voilà j'ai 2 soeurs , nous sommes tous trois potentiels héritiers mais il faut que je prouve que mon père était fils unique . Quels sont mes recours , merci